



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Version officielle du 11.12.2013

**ECOLE DE LANGUE ET DE CIVILISATION FRANÇAISES
(ELCF)**

PLAN D'ÉTUDES DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

**MAITRISE UNIVERSITAIRE
MASTER OF ARTS (MA)**

Entrée en vigueur : Septembre 2014



Avant-propos

Présentation de la discipline

La discipline “ Français langue étrangère ” (FLE) vise à développer des outils d’analyse de la langue, de ses usages sociaux, de ses idéologies et de ses modalités d’acquisition.

L’objet d’étude du FLE consiste en une analyse du français en usage, en situation de contact et en acquisition. Une telle analyse demande :

- le développement de moyens techniques et critiques de description de la langue ;
- une approche des valeurs et statuts du français dans différentes aires sociales et en contact avec d’autres langues ;
- une approche du français en acquisition, avec une réflexion sur les incidences didactiques ;
- une approche de l’interculturalité et de la littérature en situation de contact.

Le programme de maîtrise FLE vise, en particulier, à développer des outils fins d’analyse de l’interaction verbale en classe, des processus d’acquisition et de construction des savoirs, des problèmes majeurs en didactique du FLE et des phénomènes linguistiques – touchant en particulier le lexique, la syntaxe et le discours – ainsi que sociolinguistiques.

Il prépare notamment à la recherche en linguistique appliquée, en didactique des langues étrangères ainsi qu’à la pratique enseignante.

Attestations et évaluations

Les modules sont évalués sous la forme d’un examen écrit, d’un examen oral ou d’un contrôle continu. Les modalités des contrôles continus sont définies par l’enseignant-e au début de l’enseignement. Certains séminaires sont validés par l’obtention d’une attestation. Outre la fréquentation régulière de l’enseignement dispensé, elles peuvent requérir la validation d’un travail personnel de l’étudiant-e. Si l’attestation doit être acquise avant de se présenter à l’examen, le plan d’études le mentionne explicitement.



MAITRISE UNIVERSITAIRE

MASTER OF ARTS (MA)

Condition d'admission :

- Avoir obtenu, au niveau des études préalables, au moins 48 crédits ECTS en français langue étrangère, en linguistique générale ou appliquée, en linguistique française, en didactique des langues étrangères et/ou dans un domaine équivalent. Sinon, un rattrapage est possible dans le cadre des modules 1, 4, 5 et/ou 6 du programme de BA (Baccalauréat universitaire) en FLE.

Module MA1	Interactions et discours en classe	12 crédits
Description	Développement d'outils théoriques et analytiques pour comprendre les mécanismes linguistiques définissant la classe de langue étrangère.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 1.1, 2h/Semestre de CR, Analyse linguistique de l'interaction en classe. • 1.2, 1-2h/Semestre de TP, Méthodes de recueil et d'analyse des données. • 1.3, 2h/Semestre de CS, Analyse du discours et enseignement des langues • 1.4 1-2h/Semestre de TP, Méthodes en analyse du discours. 	
Attestation(s)	Travail personnel d'observation (avec transcription et analyse d'une séquence) OU Stage d'observation (avec rédaction d'un rapport).	
Evaluation	Un examen oral (environ 30 minutes de préparation et 30 minutes d'interrogation) portant sur la matière du cours (1.1) et du cours-séminaire (1.3).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



Module MA2	Approfondissement et outils en didactique du FLE	12 crédits
Description	Développement d'outils d'analyse et d'évaluation de la compétence interactionnelle dans le cadre d'évolutions méthodologiques récentes en didactique des langues. Approfondissement de thématiques spécifiques en lien avec la didactique du français langue étrangère.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2.1, 2h/Semestre de CS, Des approches communicatives à la perspective actionnelle.• 2.2, 2x2h/Semestre de SE, Séminaires (2) <p>Pour les séminaires, exemples de thèmes (variablement disponibles selon les années) : didactique de l'oral, didactique de la grammaire, didactique du plurilinguisme, nouvelles technologies, français sur objectifs spécifiques (FOS).</p>	
Attestation(s)	Participation active à deux séminaires choisis en 2.2 et travail personnel dans l'un d'eux, selon des modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement.	
Evaluation	Un examen écrit (2 heures) portant sur la matière du cours-séminaire (2.1).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



Module MA3	Langues en contact et acquisition	12 crédits
Description	Développement d'outils théoriques et analytiques dans le domaine de l'acquisition, notamment celui des langues en contact et de leur(s) influence(s) sur les différents niveaux linguistiques (p. ex. phonétique, phonologique, lexical, syntaxique, etc.).	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 3.1, 2h/Semestre de CS, Typologie des langues et acquisition.• 3.2, 1-2h/Semestre de TP, Structures linguistiques et acquisition : méthodes et outils d'analyse.• 3.3, 2h/Semestre de CS, Acquisition phonologique et contact de langues.• 3.4, 2h/Semestre de TP, Méthodes expérimentales et outils d'analyse des données.	
Attestation(s)	Une attestation en lien avec les TP (3.2 et 3.4), selon les modalités définies par les enseignant-e-s au début de l'enseignement.	
Evaluation	Un examen écrit de 4h portant sur la matière des deux CS (3.1 et 3.3).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)		

Mémoire	30 crédits
Description	Travail personnel d'environ 60 à 80 pages (120'000 à 160'000 signes, sans les annexes éventuelles).
Enseignement(s)	Les mémorant-e-s participent aux éventuels colloques de recherche et/ou conférences organisés dans le cadre de la discipline.
Evaluation	Le mémoire fait l'objet d'une soutenance d'environ 60 minutes, dont il est tenu compte dans la note attribuée au mémoire.



Modules à option :

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option (MA4 et MA5) est libre. Toutefois, l'étudiant-e qui souhaite approfondir ses connaissances dans sa discipline de mémoire peut en principe choisir le module ci-dessous comme module à option. Par ailleurs, il-elle a la possibilité de faire valoir des enseignements obtenus à hauteur de 12 crédits à la FPSE dans des domaines tels que : didactique des langues, interculturalité, cultures scolaires, modes de socialisation langagière.

Module MA4	Littérature, langue et interculturalité	12 crédits
Description	Développement d'un regard interdisciplinaire sur les questions d'interculturalité et d'altérité, avec un examen des conséquences pour la description et l'enseignement de la langue française et des cultures francophones (en particulier de la littérature).	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 4.1, 2h/Semestre de CR, Regards sur l'interculturalité. • 4.2, 2h/Semestre de SE, Un séminaire sur un thème particulier. Pour le séminaire, exemples de thèmes (variablement disponibles selon les années) : littérature et multiculturalité, didactique de la littérature et interculturalité, linguistique et interculturalité.	
Attestation(s)	Dans le cadre du séminaire, selon des modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement.	
Evaluation	Travail écrit personnel noté sur un des thèmes traités par les enseignant-e-s du cours «Regards sur l'interculturalité» (environ 30'000 signes hors bibliographie) ; d'entente avec les enseignant-e-s concerné-e-s, ce travail pourra avoir une orientation plus ou moins appliquée à l'enseignement des langues et cultures.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.
Particulièrement pertinents pour les études en langues modernes et en linguistique :

Module MA1	Interactions et discours en classe	12 crédits
Module MA2	Approfondissement et outils en didactique du FLE	12 crédits
Module MA4	Littérature, langue et interculturalité	12 crédits